



Patrimoine, principes et pratique

Le projet réutilise (re-use) au maximum la substance ancienne encore existante en prenant appui sur la tradition rurale de la région.

Au préalable, les éléments d'origine reconnaissables sont identifiés « à la loupe », qu'ils soient matériels (pièces de charpente, fenêtres, murs) ou intentionnels (principes de composition, fonction et usages des différents espaces). Se découvre ainsi une partie des altérations opérées au cours du temps tandis que la connaissance des étapes de transformation décrites dans l'étude historique se consolide. Cette compréhension désormais affûtée de l'objet permet d'ajuster l'habitué foisonnement d'ambitions architecturales aux véritables spécificités de l'existant qui n'a parfois nul besoin qu'on lui en apporte de nouvelles. C'est ainsi qu'apparaît avec une netteté grandissante le thème de notre travail, qui consistera à rendre de plus en plus lisibles les caractéristiques rurales de ces maisons en déconstruisant aussi minutieusement que possible les interventions du passé qui en ont altéré la lisibilité, notamment dans le courant du XX^e siècle.

La disposition du nouveau programme offre l'occasion de redécouvrir les caractéristiques spatiales d'origine des trois bâtiments qui composent la Ferme de la Culture. En premier lieu, ceux-ci sont virtuellement dépouillés des ajouts qui brouillent aujourd'hui leur lecture structurale : planchers supplémentaires ou dont le niveau a été modifié, trémiss diverses, ouvertures supplémentaires en façade, ouvrages annexes en maçonnerie. Dans un second temps, les éléments du programme du concours sont répartis dans les trois bâtiments de la façon la plus fluide possible par rapport à la substance existante, avec le moins de « forcures » possible. Ce faisant, un certain effort est parfois demandé au programme afin que ce dernier puisse s'adapter à son espace d'accueil, préexistant et déjà fortement caractérisé.

Ensuite, après force allers-retours, hésitations et arbitrages, le choix est fait de réintégrer dans la réflexion certaines modifications du passé qui gardent leur pertinence aujourd'hui, par exemple la fenestration de la partie habitative de la grande ferme qui est conservée en superposition des ouvertures de ventilation primitives.

C'est ainsi que la partie « grange » de chacune des bâtisses redevient lisible grâce à sa structure remise à nu et une générosité en hauteur retrouvée, compatible avec les programmes les plus publics (grande salle, accueil, bibliothèque, expositions). Les parties habitatives au nord conservent un caractère distinct (salles de sociétés dans la grande ferme ou espace distribution dans la petite). Le troisième bâtiment, le plus petit, garde son statut de « dépendance ». En complément, dans les espaces extérieurs, la succession de cours et de jardins thématiques est renforcée du côté de la route principale tandis qu'à l'ouest, un grand jardin public réunit près et anciens vergers.

Programme

A l'intérieur de la grange de la ferme Duvernay (n°6), la salle de spectacle vient naturellement s'installer dans le vaste espace libre d'obstacle sous charpente : les loges, le vestiaire du public et les sanitaires prolongent le même niveau du côté nord. La bibliothèque se glisse sous la grande salle, son stockage de livres trouve aisément sa place à l'abri de la lumière au 2^e étage tandis que l'espace d'accueil et de lecture occupent le 1^{er} étage, qui bénéficie d'ouvertures ponctuelles en façade et s'ouvre en balcon sur les espaces publics du rez-de-chaussée. Au rez-de-chaussée de la ferme, la réception et le bar-petite restauration occupent la travée principale de la grange pour accueillir les visiteurs avec générosité tandis que la salle du restaurant s'installe dans l'étable voisine dont le caractère « sériel », coude-à-coude et plafond bas, est conservé. L'accès PMR est assuré à l'ensemble des locaux grâce à un dispositif ascenseur-escaliers attenant au mur de refend principal. Il offre une relation rapide (escalier, ascenseur et monte-plats) entre le bar au rez et l'espace de dégustation en contrebais, doté d'un dispositif de cuisine semi-professionnelle et d'un office.

La façade sud est délicatement percée de trois ouvertures hexagonales dont la géométrie évoque les orifices d'aération couramment utilisés dans les granges de la région. Sortes de « roues » solaires, ces ouvertures apportent lumière et vue aux espaces publics principaux : grande salle, salle de lecture et café ; leur rosace est constituée de pièces planes de terre cuite glissées dans l'épaisseur du mur. Cette nouvelle « strate » de percements vient s'ajouter aux précédentes de façon lisible pour révéler l'affectation désormais publique du lieu sans oublier son origine rurale.

En façade nord de la ferme Duvernay, la partie transformée en habitation au XIX^e siècle accueille quatre salles de sociétés modulables sur deux niveaux - leur générosité et leur flexibilité compensant le fait que leur répartition s'écarte légèrement de celle du programme. Ces salles sont interconnectées avec l'escalier et l'ascenseur situés contre le mur de refend, de même que les commodités qui sont mutualisées pour l'ensemble du programme de la ferme. En outre, elles bénéficient d'un accès direct depuis la grande cour-jardin arrière par le bel escalier extérieur.

Dans la petite ferme (n°2), ce sont les ateliers qui prennent place logiquement au sol de l'ancienne grange et de l'étable, bénéficiant ainsi d'un confortable accès de plain-pied. Le plancher au-dessus de leur tête a repris son altitude d'origine, ce qui a légèrement réduit la hauteur du rez-de-chaussée. Au nord du mur de refend, la partie autrefois dévolue à l'habitation a retrouvé sa porte d'entrée d'origine sous le balcon pour distribuer par un bel escalier confortable les espaces d'exposition installés dans les étages, dans le grand volume de la grange. Au premier étage, un prolongement du balcon permet d'accéder à l'annexe (n°4), dont l'étage pourra prolonger les espaces d'exposition ou servir d'atelier indépendant en fonction du besoin.

La dépendance (n°4) abrite les activités du concierge au rez-de-chaussée, en lien direct avec les besoins quotidiens de l'ensemble, y compris celui de l'entretien des jardins. En façade ouest, les ouvertures de l'ancien pigeonnier sont mises à profit en tant que nichoirs à martinets.

Côté rue, délimitant le jardin de la petite ferme, une petite construction en maçonnerie de briques abrite les vélos et les conteneurs. De la même façon, dans le jardin sud, le petit couvert permettant le rangement saisonnier du matériel extérieur pourrait également servir de cuisine d'été au besoin.

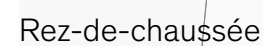
Aménagements extérieurs

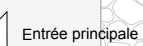
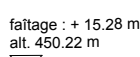
Le périmètre fait apparaître deux logiques distinctes. Côté route de Moillebin, une succession d'espaces publics délimités par des murs en pierre, cours et jardins thématiques dotés d'un caractère propre (skate park, jardin de projection, cour-terrasse de café, jardin de gravier, potager collectif), sont mis en relation les uns avec les autres. Côté salle communale, un vaste jardin à caractère campagnard, accessible de tous côtés et doté de divers équipements (bancs, jeux d'enfants, biotope), est mis à disposition du public.

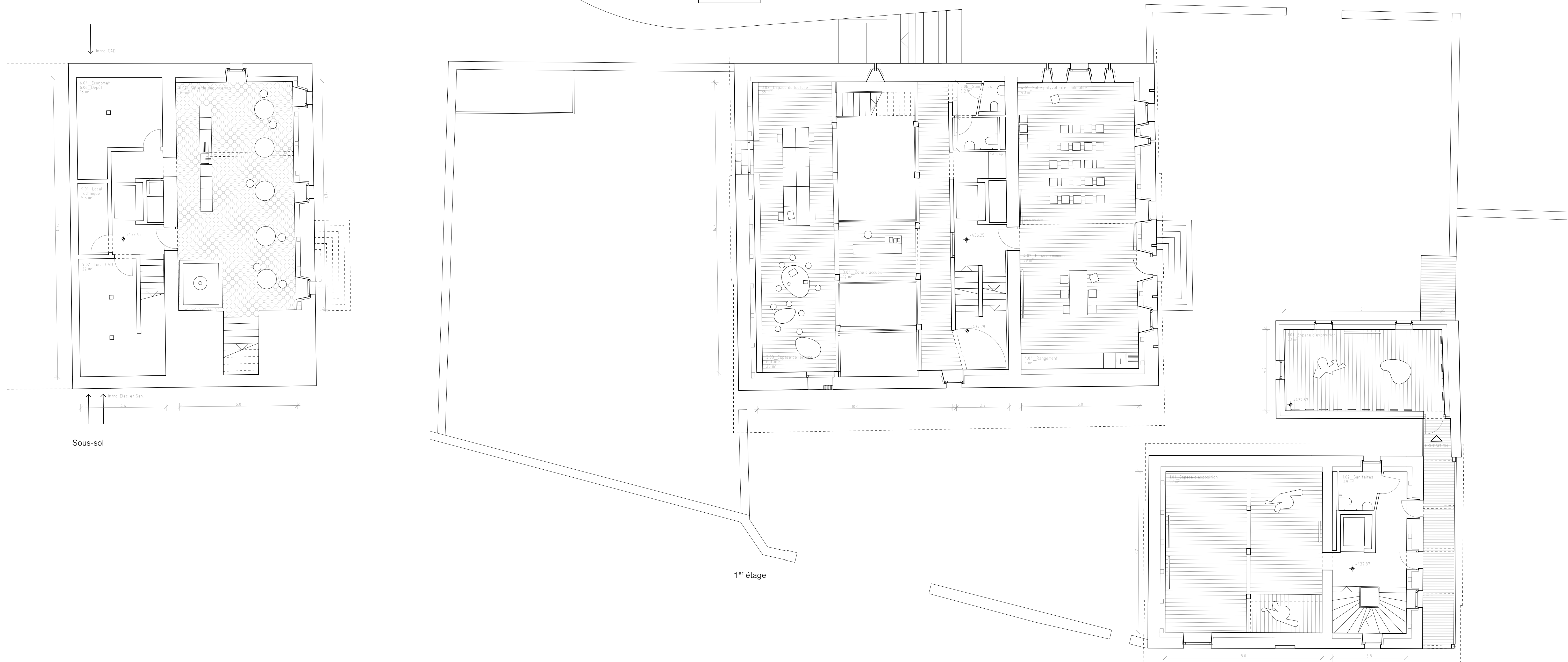
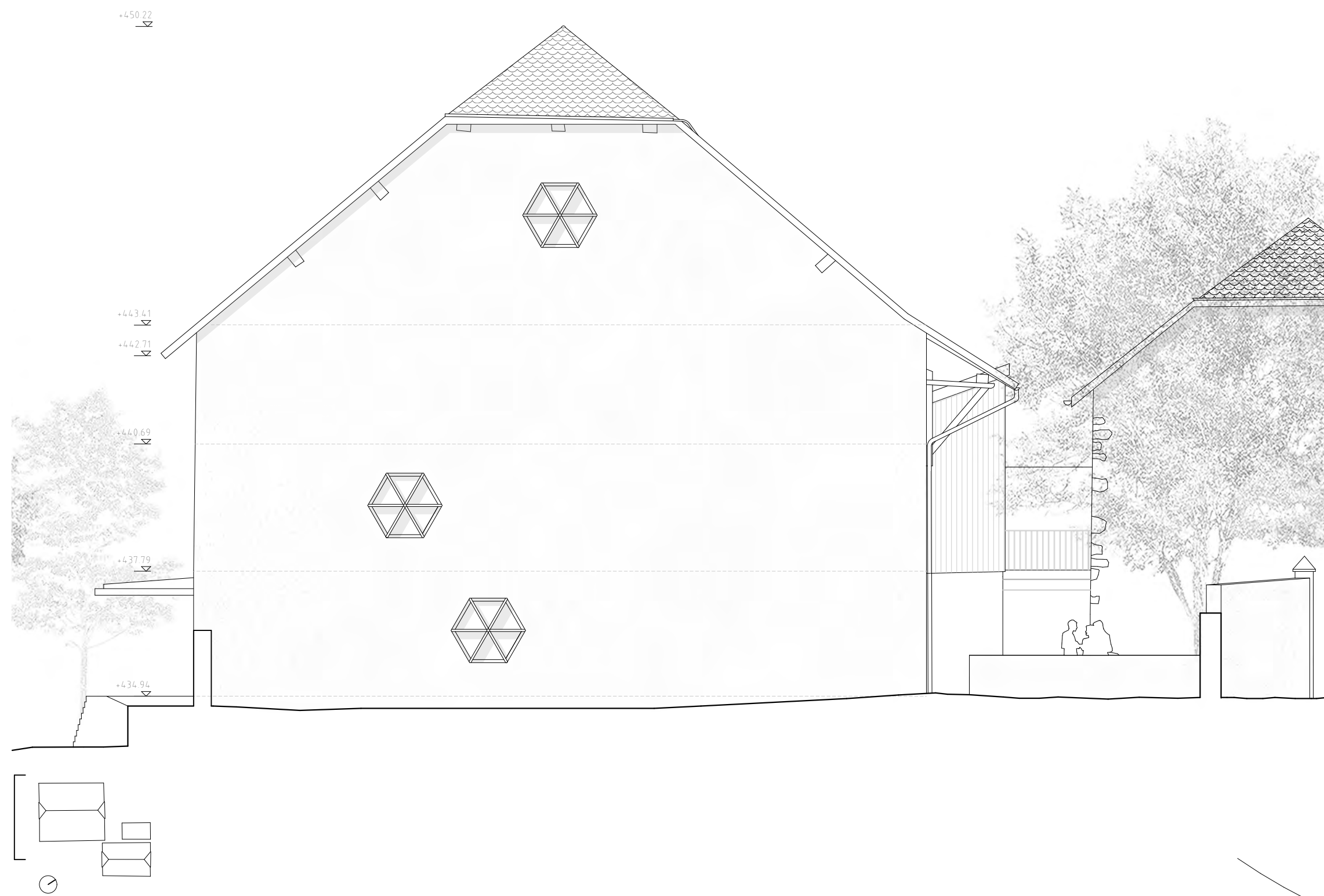
Structure et matérialité

Les interventions sur le gros-œuvre en maçonnerie de moellons sont réduites au minimum : percements ponctuels dans les murs, sous-œuvre strictement délimité, restauration soignée des ouvertures existantes en façade, piquage des crépis existants et restauration à l'aide d'enduits traditionnels à la chaux, certaines des ouvertures rajoutées au cours du temps sont comblées au cas par cas avec des briques de terre cuite perforées laissant parfois passer l'air ou la lumière en fonction des besoins, en clin d'œil à l'ancienne tuilerie voisine de Bardonnex. Dans la même logique, la charpente est réparée-restaurée sans modification notoire, les pièces endommagées étant dans toute la mesure du possible remplacées en bois massif et sans connecteurs métalliques. Le solde des toitures et planchers est lui aussi réparé ou reconstruit à l'aide de chevrons et de solives en bois massif utilisant au maximum les ressources forestières voisines dans une logique de circuits courts.









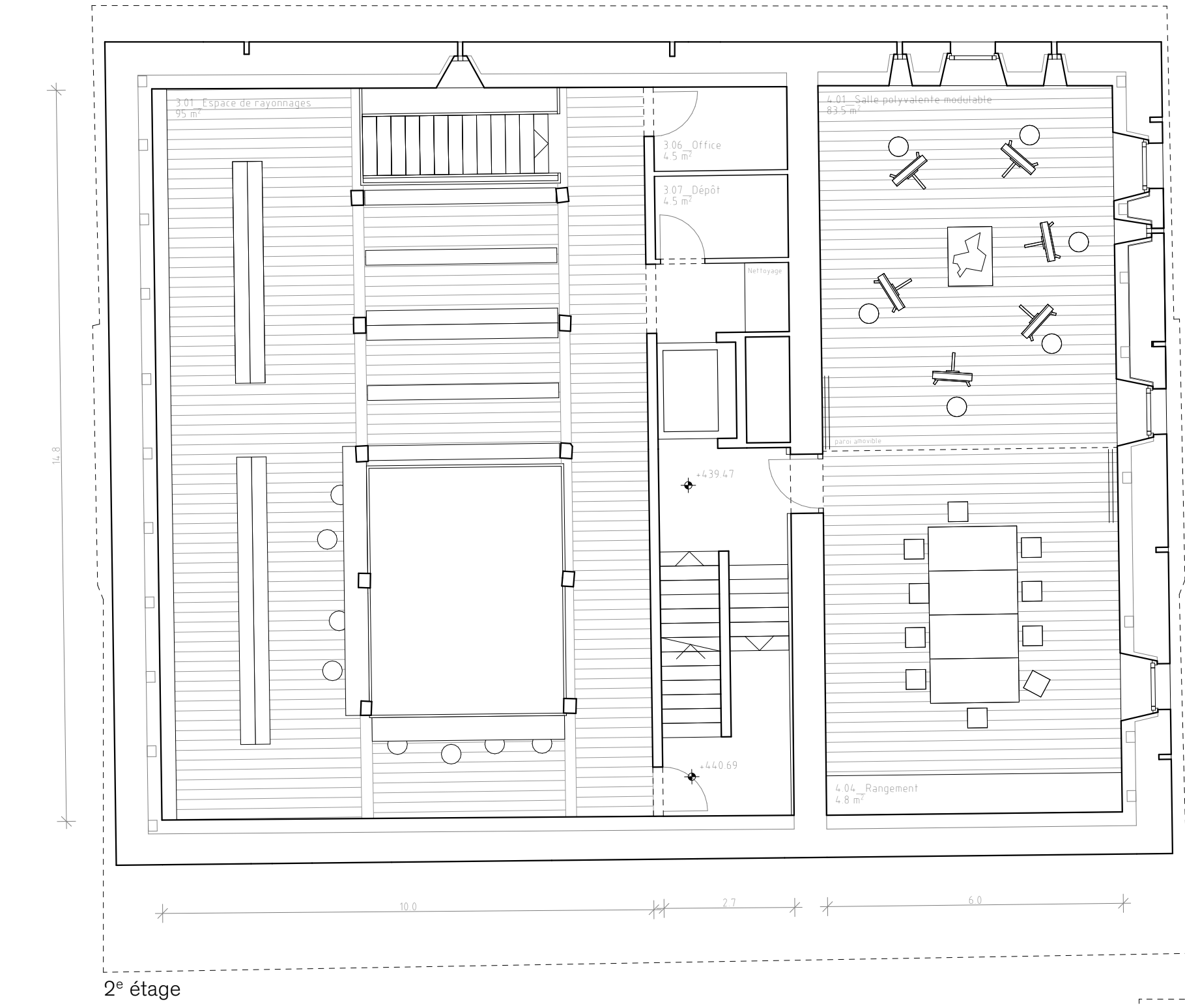
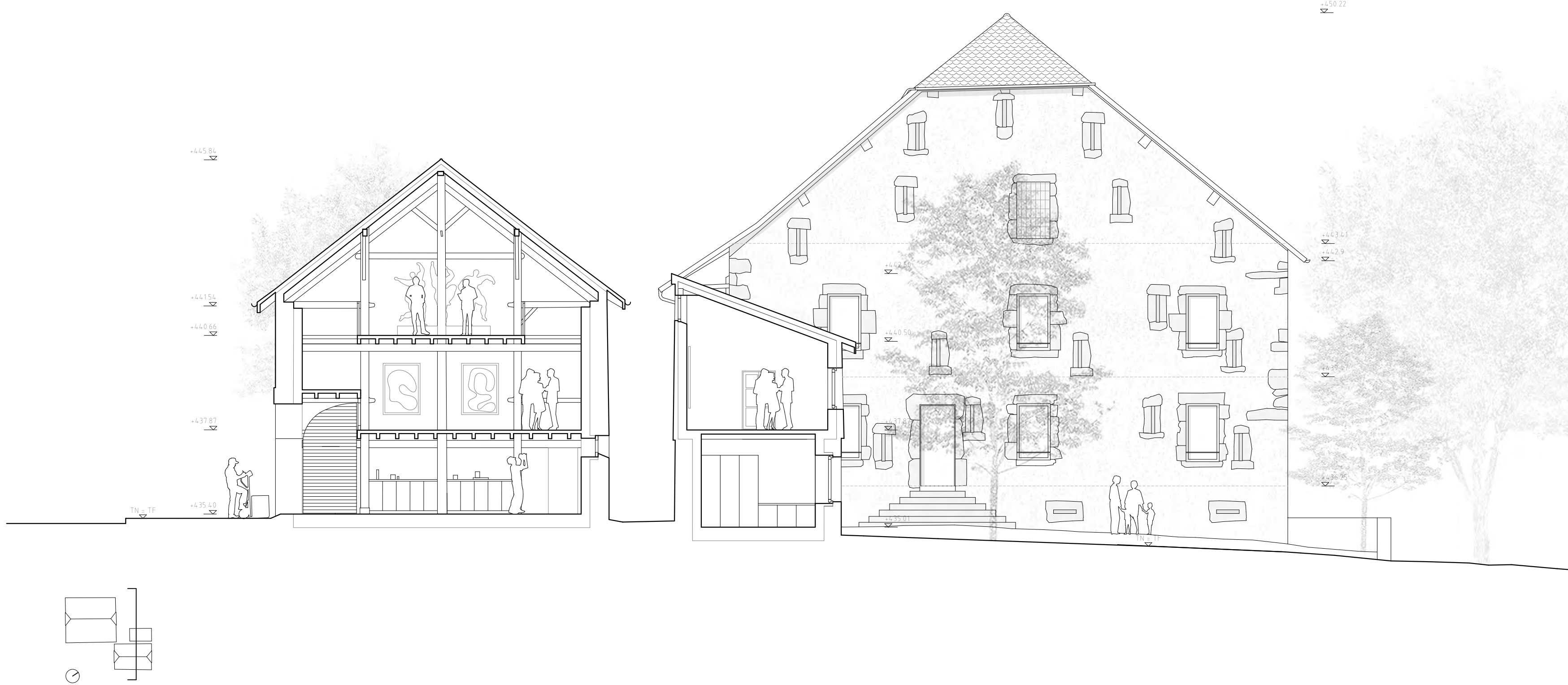
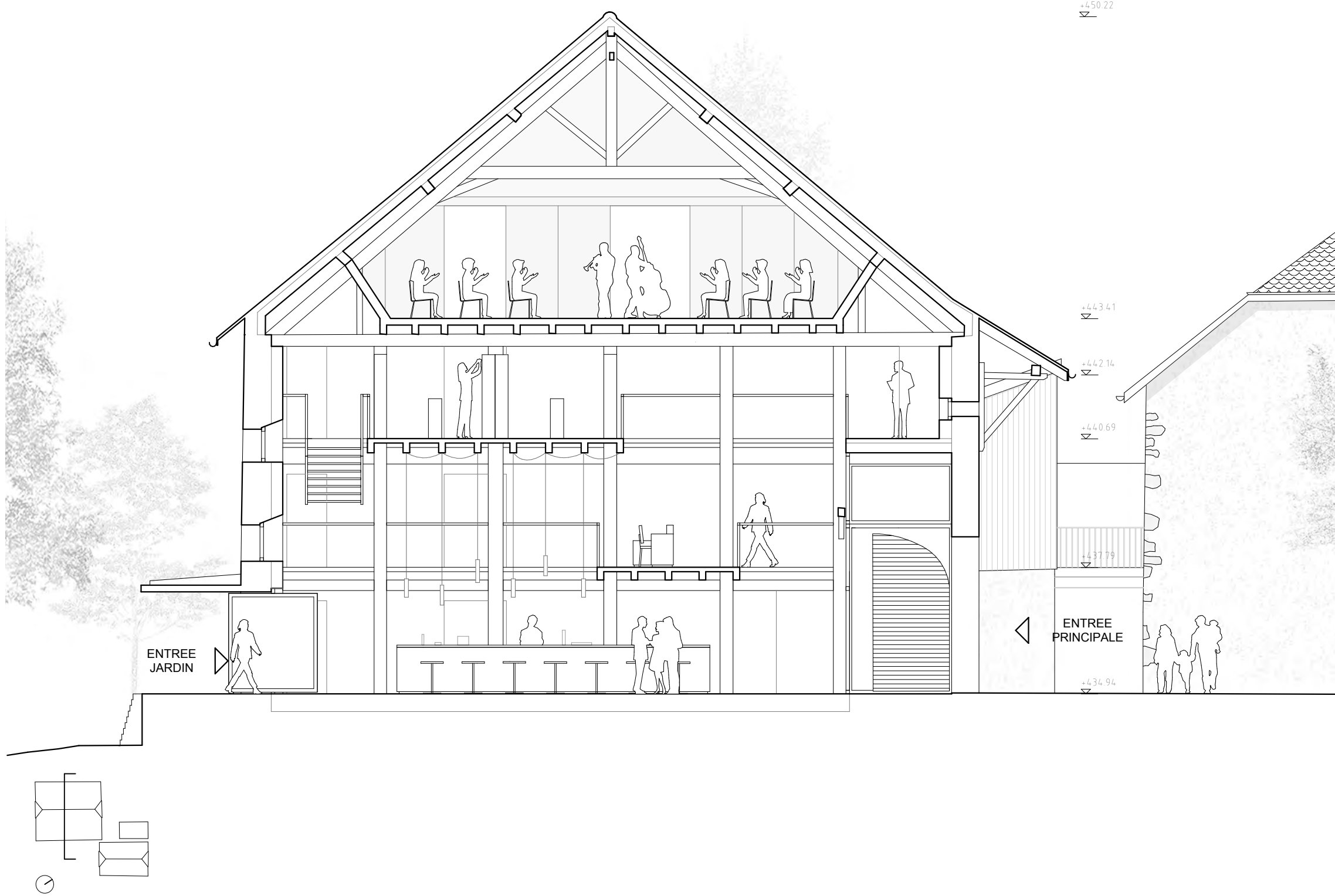


la salle polyvalente

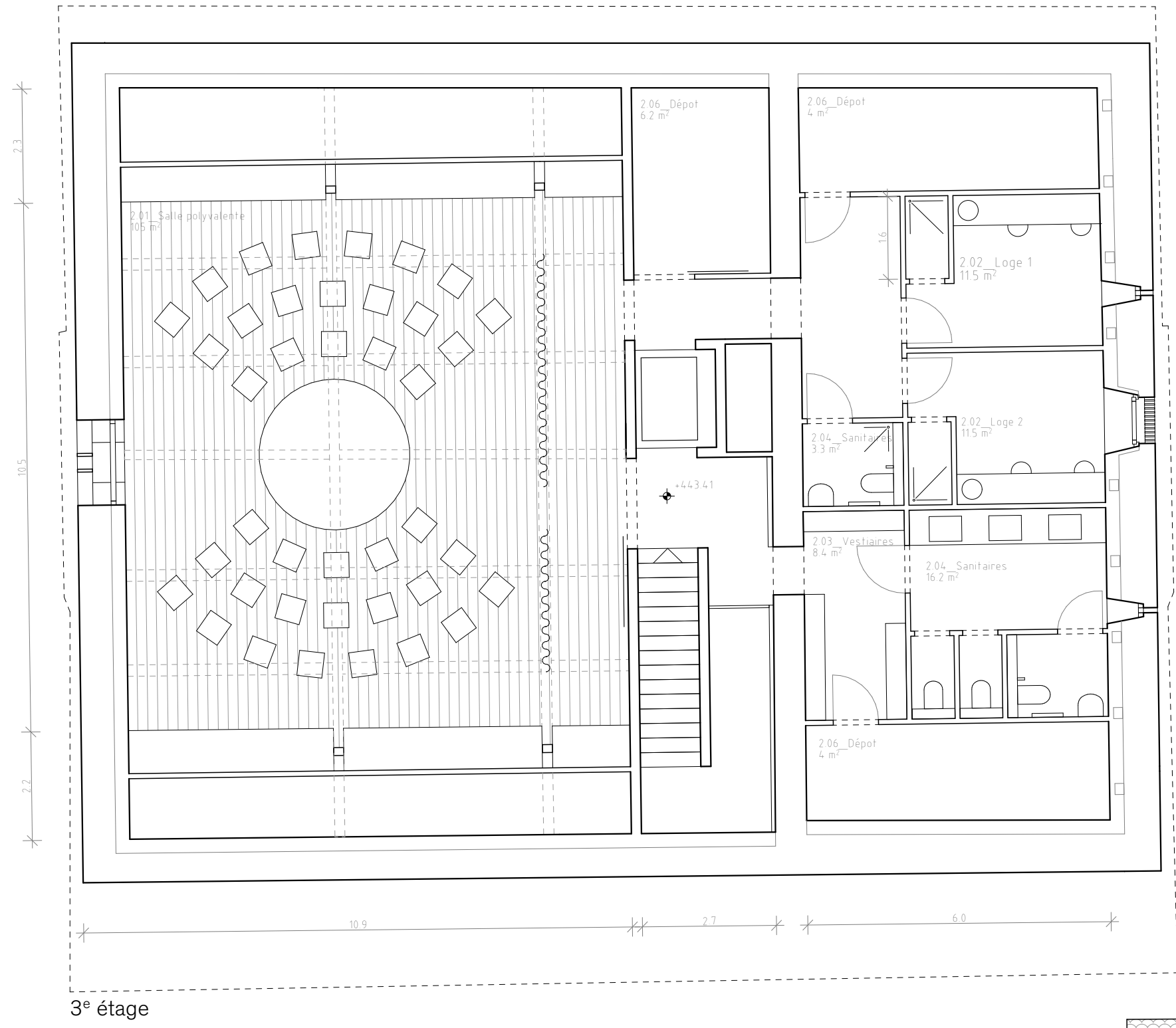


l'accueil





2^e étage



3^e étage

